

Vous avez un projet d'installation agricole et vous souhaitez :

- > **Rencontrer** d'autres porteurs de projets
- > Faire connaître et **reconnaître** votre projet
- > Construire un projet **qui vous ressemble**
- > Avoir des réponses sur **sa faisabilité**

Détails pratiques

Durée :
11 jours

Dates :
Du 12 octobre 2018 au
4 janvier 2019

Horaires :
9h à 17h30
Repas du midi partagé

Lieu :
Maison du Paysan au
Cannet des Maures

Tarif :
En fonction du statut.
Prévoir une adhésion de
30 € à l'ADEAR

Intervenants :
Alaric STEPHAN,
ADEAR du Var
Astrid VAN DEN BERG,
Terracoopa
+ autres intervenants

Public :
Porteurs-ses de projet
agricole du Var et des
départements
limitrophes

Programme

Vendredi 12 octobre 2018

> **Le projet de vie** : Se projeter dans son installation. Faire le point sur son projet de vie, son projet agricole, ses priorités...

Vendredi 19 octobre

> **Les compétences** : Repérer les savoir-faire acquis dans ses expériences familiales, professionnelles, bénévoles...

Vendredi 26 octobre

> **Devenir entrepreneur / Le temps de travail** : Processus de décision et prise de risque. Les étapes de la construction du projet. La question du temps de travail sur la ferme.

Vendredi 2 novembre

> **Le territoire / visite de ferme** : Étudier les atouts et contraintes du territoire. Visite de ferme thématique.

Vendredi 9 novembre

> **La commercialisation** : Les formes de commercialisation. L'étude de marché. Les réglementations (vente, étiquetage...).

Vendredi 16 novembre

> **Le foncier et l'agriculture biologique** : La recherche de foncier et les différents types de lien au foncier. Présentation de la SAFER. Les bases de l'agriculture biologique.

Vendredi 23 novembre

> **Les statuts et les réglementations** : Se poser les bonnes questions pour choisir son statut social, juridique et fiscal.

Vendredi 30 et vendredi 7 décembre

> **La viabilité du projet** : Comprendre un budget prévisionnel pour tester la viabilité de son projet. Travail personnel.

Vendredi 14 décembre

> **Le passage à l'action** : Méthodes et outils pour écrire son projet et le défendre. Passer du rêve à la réalité.

Lundi 7 janvier 2019

> **La présentation du projet** : Présentation orale des projets et échanges avec des paysans. Pot de fin de stage.

Formation
**De l'idée au projet :
construire son projet d'installation**

Coordonnées

NOM : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tel : Courriel :

Date de naissance : à :

Niveau de formation initiale

Fin scolarité obligatoire BEP BAC BAC +2 BAC +3 et 4 BAC +5 et plus

Situation professionnelle

Agriculteur-trice (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint-collaborateur...) : participation de 1 460 € avec possibilité de prise en charge par VIVEA pour les personnes à jour de leurs cotisations MSA.

SIRET :

Porteur-se de projet : participation de 1 460 € avec possibilité de prise en charge par VIVEA pour les personnes munies d'une attestation délivrée par le PAI ou la Chambre d'Agriculture.

Autre public : nous contacter.

Merci de renvoyer ce bulletin par courriel à contact@adear83.fr

ou par courrier à

ADEAR du Var

Maison du Paysan

ZAC de la Gueiranne

83340 LE CANNET DES MAURES